

Nev'Juice raconte le hip-hop genevois depuis Perly-Certoux

Surprise au TJ de Léman Bleu du 6 octobre 2021 ! Grand invité de la rédaction, Kaïs Merad y présente le documentaire qu'il a réalisé, avec des jeunes de Perly-Certoux, sur la culture hip-hop à Genève (qui se dit Nev'Juice en langage hip-hop).

C'est un e-mail qui annonce cette première réalisation de la toute dernière association perly-certousienne : « Bonjour, Je voulais vous présenter le premier projet que nous avons réalisé avec l'association ! Il s'agit d'un documen-

ument la partie officielle de la convention, dans le cadre d'une prestation baptisée « Local en gestion accompagnée », chapeauté par la FAS'e. Les bénéficiaires ont un an pour réaliser un projet et gagner en autonomie. Leur



taire sur la culture hip-hop genevoise. À la base, il s'agissait de mon travail de maturité. C'est grâce à ce travail que l'association est née. Nous l'avons fini tous ensemble et il est disponible sur Youtube. Je vous transmets le lien ci-dessous...»

On clique sur le lien : presque 16'000 vues le 11 octobre 2021, soit six mille de plus que lors du passage de Kaïs à la télé locale. Avec Matéo Escriva, Alexandre Réviol, Victor Carrard et deux autres jeunes, il a signé une convention avec la mairie pour occuper le local du 1er étage de l'ancienne Chapelle. Prisca Wasem, Conseillère administrative déléguée à la jeunesse et Guillaume Vaucouleur, responsable des TSHM, as-

projet ? Développer la promotion culturelle de ce genre musical en aidant les jeunes artistes à se faire connaître en filmant leurs interviews, voire en les aidant à enregistrer leur musique.

Les jeunes ont rafraîchi le local pendant l'été avant de l'investir. D'ores et déjà, le documentaire salué par Léman Bleu (pour lequel Kaïs a eu la note de 6 !) démontre une très grande connaissance des jeunes sur le rap. Perly-Certoux sera-t-il le berceau d'un anoblissement de la culture hip-hop à Genève ? On le souhaite !

Pour voir le documentaire :
<https://youtu.be/eUTgznP8Pww>

EDITO



Depuis que le Covid impacte notre vie, il nous pousse à nous questionner sur notre avenir et à repenser nos priorités. Un besoin de se ressourcer auprès de ce qui est essentiel devient primordial. A Perly-Certoux, les parcs et sentiers pédestres s'offrent à nous. Ils sont pris d'assaut dès qu'il fait beau. Les entretenir et encourager chacun à se responsabiliser face à ses déchets devient alors un vrai défi. Il pousse la commune à trouver des solutions qui soient accessibles et facilitatrices. Parallèlement, chacun y contribue en modifiant ses habitudes de consommation et la gestion de ses déchets. Deux pistes sont à privilégier : la réduction des déchets à la source et l'amélioration du recyclage.

Les habitants de la commune ont intégré le recyclage dans leur vie. En 2014, le taux de recyclage était de 38,3% il est passé à 59,1% en 2018 puis est redescendu à 50,4% en 2019.

Aujourd'hui, en complément du tri, diminuer la quantité de déchets incinérables par habitant devient une priorité. Selon les statistiques 2019 de Perly-Certoux, cette quantité annuelle représentait 218,5 kg par habitant. Afin de la réduire, la commune a sollicité l'association « ZeroWaste », qui dispense des prestations utiles à ce but. Si l'objectif idéal du « zéro déchet », du nom de l'association, n'est à court terme pas atteignable, la démarche permet néanmoins, par des changements d'habitudes simples, de réduire la quantité des déchets que nous produisons. Une campagne d'affichage, des ateliers et des informations régulières vous permettront de découvrir et d'adopter ces gestes dans votre quotidien.

Réussir à limiter en 2022 la quantité annuelle de déchets incinérables par habitant au plus à 200 kg par an ferait écho au 200ème anniversaire de notre commune que nous fêterons en 2022. Pour notre nature, notre village, ce serait un beau challenge et un précieux cadeau.

*Prisca Wasem
Conseillère administrative déléguée à
l'Environnement*

Sommaire

Dossier : vers le Zéro déchet	p. 2	Engage.ch : les projets retenus	p. 5
Ça s'est passé cet été : Page photos	p. 4	Le pain de Perly célébré à La Bâtie	p. 6

dossier Déchets

Campagne Zéro Déchet : une nouvelle manière de ne pas jeter

Aux Etats-Unis en 2013, une Française, Bea Johnson, créait la surprise en montrant le demi-bocal contenant un an de production de déchets de sa famille de 4 personnes. A sa suite, la pratique du Zéro Déchet a commencé à se généraliser. A Genève, l'association ZeroWaste offre divers conseils et activités pour apprendre à réduire sa production de déchets.

Les habitants seront bientôt familiers de Dorinda et de Megan, respectivement ambassadrice et animatrice de l'association ZeroWaste Switzerland, qui viendront cette fin d'année à Perly-Certoux présenter aux communiens intéressés trucs et astuces pour réduire leur consommation de produits non recyclables.

Objectif : réduire à 200 kg/hab.

Leur offre aux communes d'ateliers destinés à montrer à la population comment réduire leurs déchets dans divers domaines a séduit Prisca Wasmem, Conseillère administrative, et Christian Cheyroux, Président de la Commission Environnement. Avec cet objectif : parvenir à réduire au maximum à 200kg la quantité annuelle de déchets incinérés par habitant pour l'année du Bicentenaire de la commune.

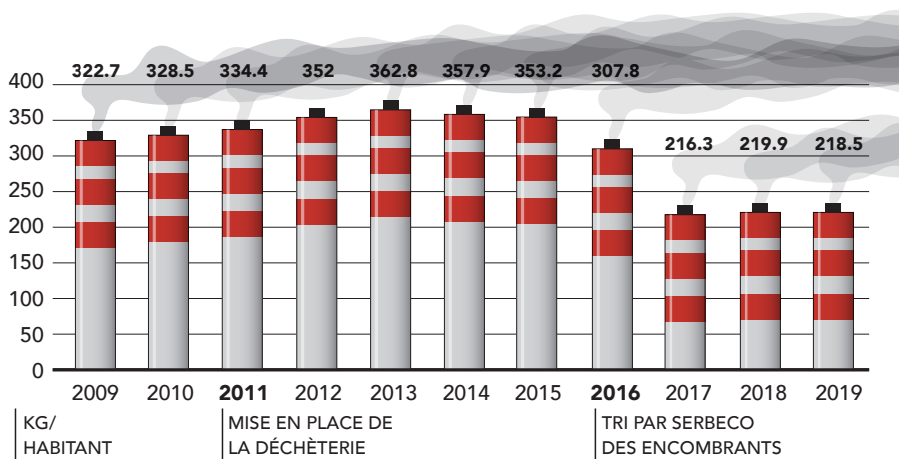
Car la démarche n'est pas simple et la seule volonté ne peut pas tout ! Depuis quelques années, les médias répercutent volontiers l'idée d'acheter ses aliments et produits de ménage dans des contenants réutilisables, comme des bocaux ou des bouteilles en verre. La philosophie du Zero Waste va plus loin que le seul refus des emballages. Il s'agit surtout de prendre une part active à ce que l'on nomme « économie circulaire », en réduisant, réutilisant, recyclant et rendant à la terre (composter).

Acheter moins et mieux

Complicé ? Pour l'association ZeroWaste Switzerland, on y parvient en achetant en vrac, d'accord, mais aussi local (ce qui réduit les transports) et bio (ce qui réduit les produits chimiques). En suivant ces principes, vos déchets peuvent se réduire jusqu'à une dizaine de kilos par an. Et le budget de votre ménage profite



DÉCHETS URBAINS INCINÉRÉS



également des économies faites dans le cadre d'une vie Zéro Déchet.

Le meilleur déchet n'est-il pas celui qu'on ne produit pas ? Une nouvelle manière de jeter commence !

Dorinda Phillips, à g., et Megan Bonfils vous guideront dans la démarche Zéro Déchet à Perly-Certoux.



L'ennemi : le mâchefer

Il est le déchet ultime, celui qui ne disparaît jamais, même après un passage par les fours de l'usine des Cheneviers. Le mâchefer représente 20 à 25% de la masse non brûlée des déchets incinérés. Qu'en faire ?

Les détritres en mâchefer sont enterrés pour une bonne partie, car il est difficile de les réutiliser. Des essais afin d'en faire un matériau de construction à Genève se heurtent à une opposition au niveau fédéral, car le mâchefer contient une grande concentration de métaux lourds,

provenant des déchets électroniques principalement.

Tendre vers le « zéro déchets » est actuellement la meilleure solution pour réduire la quantité de mâchefer enterré dans notre sous-sol.

Boire et manger : nos poubelles souffrent d'indigestion

Une étude commandée par l'Etat de Genève révèle que notre poubelle contient 30% de déchets alimentaires. Sur ces 30%, 6% sont des déchets inévitables tels qu'os, noyaux, épluchures, tandis que les 24% restants constituent ce qu'on appelle du gaspillage alimentaire.

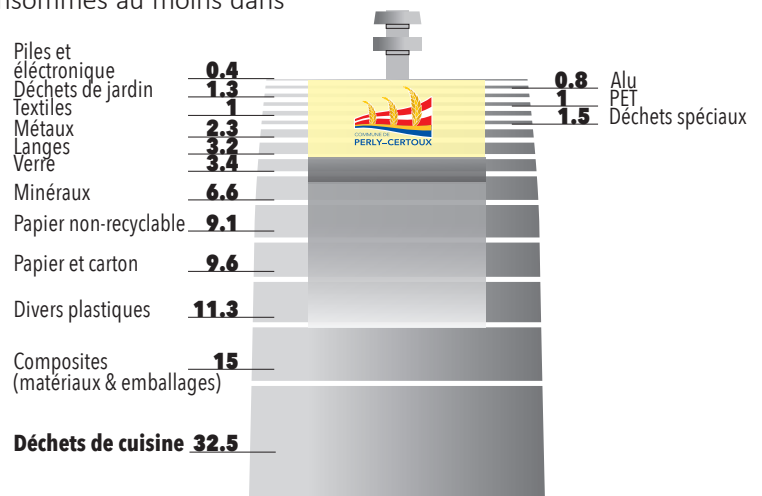
Le gaspillage alimentaire est une charge importante pour le budget du ménage mais aussi un désastre au niveau environnemental. Car produire des légumes qui ne seront pas mangés a un coût au niveau des sols, de la qualité de l'eau, etc. On calcule qu'au niveau mondial, 30% de ce qui est produit par l'agriculture pour nos assiettes finit en déchets. En Suisse, cela représente par année 2,8 millions de tonnes d'aliments perdus ou gaspillés, soit 330 kg par habitant.e. Ceci, sans compter les emballages de ces produits, qui sont une autre partie du problème de l'impact environnemental des aliments.

L'étude genevoise relève que « sur l'ensemble des denrées alimentaires achetées, les légumes frais, les pains et pâtisseries et fruits exotiques sont les plus gaspillés en données brutes (plus de 2000 tonnes/an). Le riz, les produits carnés, les poissons, les légumineux, les œufs et jus de fruits sont les moins gaspillés. »

Comment l'éviter ? Les participants au premier atelier Zero Waste organisé à Perly-Certoux, sur la nourriture et les boissons, ont pu apprendre qu'acheter des produits locaux, en vrac et bio contribuait à diminuer la production de déchets alimentaires. A l'autre bout de l'échelle, l'étude genevoise invite à jeter ses déchets alimentaires et aliments non consommés au moins dans

la poubelle verte, car le compost et le méthane ainsi produits retournent dans un circuit favorable à la préservation de l'environnement et du climat.

A lire: "Impacts environnementaux des déchets alimentaires issus des ménages Genevois" sur www.ge.ch/document/enquetes-habitudes-alimentation-genevois.



L'analyse de 180kg d'ordures ménagères prélevés à l'écopoint du chemin du Village de Perly révèle ce qu'il y a dans la poubelle des Perlysiens.

Démarrer petit à petit

Pour réussir une démarche Zéro Déchet, il faut commencer petit à petit. Trois ou quatre nouvelles habitudes suffisent.

Les plus aisées d'abord : trier ses déchets de cuisine (vive la p'tite poubelle verte!), se doter de sacs en tissus et de contenants pour le vrac et boire dans une gourde.

Le pas de plus consiste à repenser ses déplacements : le vélo, les rollers, les bus ou train sont à privilégier, sans oublier le co-voiturage. Agir sur sa consommation d'énergie entre aussi dans une démarche Zéro Déchet, en s'équipant en appareils, lampes et frigos peu énergivores.

Il est possible de passer à plus encore : achat de vêtements de seconde main ou de produits reconditionnés, fabrication de ses produits de nettoyage ou cosmétiques, mise en commun d'objets ou de structures, comme un potager participatif.

Car l'économie circulaire invite aussi à retrouver de la solidarité autour du partage, du prêt ou du troc d'un objet.

Avoir du plaisir et développer une vie sociale heureuse aide à consolider une démarche Zero Waste.

Agenda des ateliers gratuits

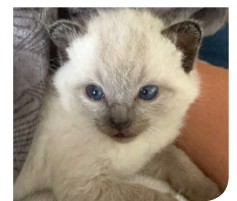


9 novembre 2021 : Cosmétiques, nettoyage et vêtements. Inscription sur : <https://bit.ly/3BOBTQh>

30 novembre 2021 : Fabrication de Furushiki (emballage de cadeau en tissu). Inscription sur : <https://bit.ly/3vfeyA4>

Une idée pour commencer : changer la litière de son chat

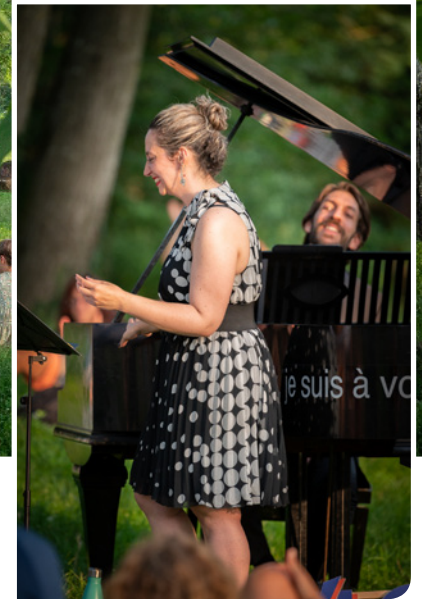
Les litières minérales composent une bonne partie des mâchefers. Avec 33 kg de litière par chat par an, 29'000 chats à Genève, au total 5000 tonnes de mâchefers sont ainsi produites chaque année dans le canton*. Passer à la litière végétale contribue fortement à réduire ce déchet polluant car elle brûle complètement. Autres avantages : la litière végétale produit moins de poussières gênantes pour les chats et a une absorption meilleure que la litière minérale.



Attention ! La litière végétale pour chat doit être jetée aux ordures ménagères (comme la litière minérale) et non dans la poubelle verte, les litières souillées contenant des germes potentiellement pathogènes.

*Source : Etat de Genève et SIG

Ca s'est passé à Perly-Certoux



© Nicolas Dupraz



Davantage de photos sur www.perly-certoux.ch/fr/photos

Il n'a pas toujours fait froid cet été... A Perly et à Certoux, les événements chaleureux se sont succédé: "Le piano égaré" a été retrouvé au bord de l'Aire, avec une formidable cantatrice; "Titeuf" a fait rire les enfants au Couvert de Certoux, promu cinéma communal et le 1^{er} Août mobile a fait le plein à chacune de ses trois étapes.

Merci de votre présence!



Jeunesse

Engage.ch : les jeunes veulent faire bouger la commune

Même bousculé par le Covid, le projet Engage.ch, qui donnait la parole aux jeunes qui ont des projets pour la commune, a été un succès. Une quarantaine de projets ont été déposés sur la plateforme commune à Perly-Certoux, Bardonnex et Plan-les-Ouates, et cinq ont été retenus pour être concrétisés. A Perly-Certoux, une salle d'étude et une Maison des Arts sont des idées étudiées.

La FSPJ (Fédération suisse des Parlements de jeunes) chapeaute de très importants projets destinés à encourager la participation des jeunes en politique. Elle a lancé EasyVote, qui publie des brochures rédigées par des jeunes pour des jeunes sur les sujets de votation fédérales. Sous sa houlette, le projet Engage.ch invite les jeunes de 12 ans à 25 ans à proposer un projet pour leur commune sur une plateforme numérique.



Antoine, avec Fabienne Trono, présidente de la commission Enfance & Jeunesse, discute du suivi de son projet de Maison des Arts.

Un échange intergénérationnel de lettres a été proposé à Plan-les-Ouates, qui a aussi réalisé une activité « Parkour », à la demande d'un jeune de cette commune. L'activité « Parkour » étant mobile, elle devrait tourner sur les 3 communes. Bardonnex a hérité d'une demande – complexe – d'harmoniser les pistes cyclables

sur les trois territoires et de voir comment les mauvaises connexions peuvent être réparées. Perly-Certoux suit avec Antoine le projet de Maison des Arts, et avec Fay celui d'une salle d'études.

Pionnières à Genève à tenter une action Engage.ch, les communes de Perly-Certoux, Bardonnex et Plan-les-Ouates ont créé fin 2020 une plateforme baptisée 1B2P, qui a réuni quelque 40 projets soumis par des jeunes communiers. En janvier 2021, une visioconférence pour remplacer un événement en présentiel, a permis de déterminer lesquels de ces projets intéressaient une majorité de jeunes, et de lancer un processus de concrétisation dans chacune des trois communes participantes.

Ce 15 septembre, on célébrait la fin du processus, mais pas la fin des projets ! Les trois Conseillers administratifs en charge de la jeunesse dans chacune des communes ont salué cette expérience réussie et tous promis de veiller sur les projets des jeunes à l'avenir. Si la FSPJ nous a accompagnés pendant cette année, elle pourrait à nouveau être sollicitée d'ici 2 ans pour relancer une nouvelle procédure d'Engage.ch.

Le Couffin se présente

Une poignée de personnes se sont retrouvées pour la présentation de l'association *Le Couffin*, à l'invitation de la commune, le 28 septembre 2021.

Prisca Wasem, déléguée du Conseil administratif à l'Enfance & la Jeunesse et Sylvie Enggist, directrice du Couffin (à dr. sur la photo ci-contre), ont présenté les atouts de cette association dédiée à la garde d'enfants par un accueil de jour.

Les habitant.e.s qui souhaitent offrir des gardes d'enfants en tant qu'indépendant.e.s étaient également conviés à cette séance.

C'est désormais vers cette association que les habitant.e.s de Perly-Certoux intéressé.e.s à faire garder leurs enfants en accueil familial de jour pourront s'adresser ou seront orientés.





Cucine(S) : le pain de Perly célébré par la Bâtie

Celles et ceux qui ont croisé Daniel Guisolan au sortir de ce week-end des 11 et 12 septembre 2021, auront eu du mal à le ramener à terre.

Les yeux encore dans les étoiles, le président était ébloui par le succès du pain de l'Amicale du Four à Pain, qu'il présida, dégusté et rompu par des dizaines de spectateurs curieux de cette proposition culturelle qui mêlait l'agriculture, traditions culinaires et populations.

Un festin au bord de l'Aire, mis en scène par Floriane Facchini dans le cadre du festival de la Bâtie, a réjoui la quarantaine de participants partis de Certoux

qui ont rejoint sous la Pergola à Confignon autant de participants venus, eux, de Confignon et de Bernex.

Sur le chemin, les convives étaient guidés en audio par les voix de toutes les personnes rencontrées par Floriane Facchini cultivateurs, cuisiniers, amateurs - dont Marlise Defferrard pour Perly - qui ont partagé leur amour du terroir et leurs connaissances des nourritures que celui-ci nous offre.

Le repas était exquis, surprenant pour un banquet concocté au bord de l'Aire. Les créateurs de l'événement ont été ravis du nombre d'habitants de notre commune qui avaient répondu présents à cette invitation exceptionnelle.

brèves

MÉRITE COMMUNAL 2021

À vos candidatures !

Vous avez repéré un.e habitant.e, un groupe de personnes, une entreprise, qui s'est distingué.e en 2021 dans un domaine culturel, sportif, social, économique, humanitaire ou scientifique, et qui a un lien avec la commune de Perly-Certoux ? Proposez sa candidature au Conseil administratif pour le Mérite communal 2021. Doté de CHF 3000.-, le Mérite sera remis lors d'un événement communal en 2022. Envoyez jusqu'au 30 novembre 2021 les informations indispensables pour comprendre le mérite de votre candidat.e à la mairie, route de Certoux 51, 1258 Perly-Certoux, sur papier libre ou en remplissant le formulaire disponible sur www.perly-certoux.ch puis « Formulaires » sous Accès direct (règlement également disponible à la même page).



La qualité de ce banquet en plein air a séduit Daniel et Simone Guisolan, ainsi que les participants à cet événement culturel.

La patinoire reprend ses activités avec un sol neuf

Très fortement sollicitée, surtout ce dernier hiver avec des pointes de 80 visiteurs le dimanche, la patinoire synthétique de Perly-Certoux avait mal à son sol. Les choses ont été prises en main et un important travail de réparation et de consolidation a été fait. Réouverture pour les vacances d'octobre 2021.

La glace synthétique, ce sont des plaques de revêtement spécial, juxtaposées. Au fur et à mesure de l'utilisation de la patinoire, ces plaques ont tendance à bouger et à se désolidariser.

Vu l'importance que prend la patinoire dans les dimanches des familles - la FASE a relevé une fréquentation jusqu'à 80 personnes -, il fallait consolider le socle de base de la patinoire afin de lui assurer plus de stabilité. C'est chose faite, avec des travaux qui se sont déroulés en été.

Après les animations qu'elle a mis en place pour les vacances d'octobre, la FASE reprend ses animations à la patinoire, très appréciées de la population, les mercredi

et dimanche après-midi. Un prêt de patins spécialement adaptés à la glace synthétique peut être demandé pour celles et ceux qui veulent patiner toute la semaine.



Agenda

Où rencontrer vos Autorités?

Au Conseil municipal, **les jeudi 18 novembre et 16 décembre 2021, à 20h, salle du Conseil municipal** (2^e étage de la mairie, route de Certoux 51). Mesures sanitaires : le public est le bienvenu mais en nombre limité (5 personnes, selon le principe du premier arrivé, premier assis), le port du masque est obligatoire. Le public ne peut pas s'exprimer pendant la séance. Tant que les mesures sanitaires sont en cours, il n'y a pas de verrée à l'issue de la séance.

Impressum

Editeur, rédaction et tirage :
Mairie de Perly-Certoux
www.perly-certoux.ch
Graphisme : www.baccup.ch
Prochaine parution : janvier 2022

